

Communication à caractère promotionnel, à destination des clients professionnels et des clients non-professionnels

INVESTIR DANS LA DETTE CORPORATE EUROPÉENNE DE HAUTE QUALITÉ

BNP PARIBAS EURO CORPORATE BOND

UNIVERS D'INVESTISSEMENT



UNE DETTE CORPORATE EUROPÉENNE DE HAUTE QUALITÉ,
LIBELLÉES EN EUROS, INTÉGRANT LES CRITÈRES ESG*



Obligations
de haute qualité



ESG*
Intégration

ALLOCATION MACRO
TOP-DOWN² :
DEGRÉ D'EXPOSITION
AU MARCHÉ DU CRÉDIT



SÉLECTION BOTTOM-UP³
DES ÉMETTEURS
VIA UNE ANALYSE
CRÉDIT APPROFONDIE

CONSTRUCTION DE PORTEFEUILLE

Le prospectus et DIC prévalent.

2. Une allocation "TOP-DOWN" vise à allouer les investissements vers des régions économiques en croissance
3. Une sélection "BOTTOM-UP" vise à sélectionner des entreprises sur la base de leurs fondamentaux, tels que les revenus ou les bénéfices, par rapport au secteur ou à l'économie globale.

POURQUOI INVESTIR?



Objectif de rendement
supérieur à celui
des obligations
souveraines¹



Génération d'alpha
éprouvée au travers
de la sélection bottom-up³
des émetteurs



Équipe expérimentée
dédiée à la gestion du
crédit sur l'ensemble
du spectre de notation



Solution durable
avec intégration ESG*

1. Il n'y a aucune garantie d'atteindre
l'objectif de performance

* ESG : Environnemental, Social et de
Gouvernance.

Les évaluations ESG s'appuient sur la
méthodologie propriétaire de BNPP AM
qui intègre les 3 aspects de E, S & G ».

Communication à caractère promotionnel, à destination des clients professionnels et des clients non-professionnels

INVESTIR DANS LA DETTE CORPORATE EUROPÉENNE DE HAUTE QUALITÉ

BNP PARIBAS EURO CORPORATE BOND

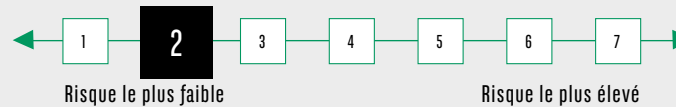
Caractéristiques

Forme juridique	SICAV BNP PARIBAS FUNDS
Domiciliation	Luxembourg
Classification	Produits de taux
Indice de référence	Bloomberg Euro Aggregate Corporate (EUR) RI
Devise de base	Euro
Société de gestion	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Luxembourg
Gérant délégué	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT UK Limited / BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe
Dépositaire	BNP PARIBAS, Luxembourg Branch
Type de fonds	UCITS
Date de première VL	17/07/2001
Code ISIN	LU0131210360
Code Bloomberg	PARCPC LX
Code Reuters	60062465FRP.LP
Code Telekurs	1259809
SFDR article (Sustainable Finance Disclosure Regulation)	Ce produit promeut des caractéristiques environnementales ou sociales au sens de l'article 8 du règlement UE 2019/2088.
Pays d'enregistrement	Pays d'enregistrement Allemagne, Autriche, Belgique, Chili, Chypre, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Italie, Jersey, Luxembourg, Portugal, Pérou, Royaume-Uni, République Tchèque, Singapour, Slovaquie, Suisse, Suède
Nombre de part minimum initial	-
COMMISSIONS	
Coûts de conversion	1,50 % au 07/07/2024
Maximum Subscription Fee	3,00 % au 07/07/2024
Frais de sortie max.	Néant
Frais courants réels	1,14 % au 31/12/2023
Coûts de transaction	0,32 %
Commission de gestion max.	0,75 %

Pour une description complète des frais, veuillez vous référer au prospectus et DIC du fonds.

Le document d'information clé (DIC) contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Niveau de risque et de rendement



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce Produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce Produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. L'investissement dans des instruments de type actions justifie la catégorie de risque. Ceux-ci sont sujets à d'importantes fluctuations de cours souvent amplifiées à court terme. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que la valeur de votre investissement en soit affectée au moment où vous demanderez le remboursement de vos parts.

Attention au risque de change. Si la devise de votre compte est différente de celle de ce Produit, les sommes qui vous seront versées dépendront du taux de change entre deux devises. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

Autres risques matériellement pertinents pour le Produit mais non repris dans l'indicateur synthétique de risque :

Risque de perte en capital : la valeur des investissements et les revenus qu'ils génèrent peuvent enregistrer des hausses comme des baisses et il se peut que les investisseurs ne récupèrent pas l'intégralité de leur placement. Les performances ou réalisations du passé ne sont pas indicatives des performances actuelles ou futures.

Risque lié aux instruments dérivés : l'utilisation de produits dérivés peut amplifier les variations de la valeur des investissements et donc accroître la volatilité des rendements.

Risque de liquidité : ce risque résulte de la difficulté de vendre un titre à sa juste valeur et dans un délai raisonnable du fait d'un manque d'acheteurs.

Risque lié à la prise en compte de critères ESG : l'absence de définitions et de labels communs ou harmonisés concernant les critères ESG et de durabilité au niveau européen peut entraîner des approches différentes de la part des sociétés de gestion lors de la définition des objectifs ESG. Cela signifie également qu'il peut être difficile de comparer des stratégies intégrant des critères ESG et de durabilité dans la mesure où la sélection et les pondérations appliquées à certains investissements peuvent être basées sur des indicateurs qui peuvent partager le même nom mais ont des significations sous-jacentes différentes. Lors de l'évaluation d'un titre sur la base de critères ESG et de durabilité, la société de gestion peut également utiliser des sources de données fournies par des prestataires de recherche ESG externes. Compte tenu de la nature évolutive de l'ESG, ces sources de données peuvent pour le moment être incomplètes, inexactes ou indisponibles. L'application de normes de conduite responsable des affaires ainsi que de critères ESG et de durabilité dans le processus d'investissement peut conduire à l'exclusion des titres de certains émetteurs. Par conséquent, la performance du FCP (Fonds commun de placement) peut parfois être meilleure ou moins bonne que la performance d'OPC dont la stratégie est similaire. Pour une définition et une description plus complète des risques, merci de vous reporter aux prospectus et DIC du fonds disponibles sur www.bnpparibas-am.com.

Disclaimer

BNP Paribas Asset Management Luxembourg SA est une société de gestion agréée BNP Paribas Asset Management Luxembourg SA est une société de gestion agréée suivant le chapitre 15 de la loi du 17 décembre 2010 et un gestionnaire de fonds d'investissement alternatifs agréé suivant la loi du 12 juillet 2013 supervisée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) sous les n° S00000608 et A00000763 respectivement, constituée sous forme de société anonyme, ayant son siège social au 10, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg, RCS Luxembourg B27605, et son site web : www.bnpparibas-am.com (ci-après la « Société »).

Le présent document a été rédigé et est publié par la Société. Il contient des opinions et des données statistiques considérées légitimes et correctes le jour de leur publication conformément à l'environnement économique et financier en place à cette date. Le présent document ne constitue ni un conseil d'investissement, ni une invitation, ni une offre de souscription, ni une sollicitation d'achat de quelconque instrument financier et ne doit en aucun cas servir de base, en tout ou en partie, pour quelconque contrat ou engagement que ce soit.

Ces informations sont communiquées sans connaissance de la situation spécifique de l'investisseur. Avant toute souscription, les investisseurs devraient vérifier dans quels pays le ou les instruments financiers visés dans le présent document sont enregistrés et autorisés à la vente au public. En particulier, les instruments financiers ne peuvent être offerts ou vendus publiquement aux États-Unis. Il est conseillé aux investisseurs qui envisagent de souscrire de lire attentivement la version la plus récente du prospectus et du document d'information clé (DIC) approuvés par l'autorité compétente, disponible auprès du site web. Les investisseurs sont également invités à consulter les rapports financiers les plus récents, également disponibles sur le site web. Il est recommandé aux investisseurs de consulter leurs propres conseillers juridiques et fiscaux avant d'investir dans les instruments financiers. Compte tenu des risques économiques et de marché, aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation par les instruments financiers de leurs objectifs d'investissement. Leur valeur est susceptible par nature de varier à la hausse comme à la baisse. En particulier, la valeur d'un investissement peut varier en fonction des fluctuations des taux de change. Les chiffres de performance sont communiqués après déduction des commissions de gestion et sont calculés sur la base de rendements globaux. Ils s'entendent facteur temporel, dividendes nets et intérêts réinvestis compris, mais n'incluent ni les taxes ou frais de souscription ou de rachat, ni les commissions ou taxes de change. Les performances passées ne constituent en rien une garantie pour les performances à venir. Vous pouvez obtenir, en cliquant ici :

<https://www.bnpparibas-am.com/fr-lu/investisseur-privé/>
<https://www.bnpparibas-am.com/fr-lu/investisseur-privé/synthese-des-droits-des-investisseurs/>

un résumé des droits des investisseurs en anglais. BNP Paribas Asset Management Luxembourg SA peut décider de cesser la commercialisation des organismes de placement collectif/instruments financiers, dans les hypothèses visées par la réglementation applicable. «L'investisseur durable d'un monde qui change» reflète l'objectif de BNP Paribas Asset Management Luxembourg SA d'inscrire le développement durable dans le cadre de ses activités, sans pour autant que tous les produits gérés par BNP Paribas Asset Management Luxembourg SA ne relèvent de l'article 8, ayant une proportion minimale d'investissements durables, ou de l'article 9 du Règlement Européen 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR). Vous trouverez plus d'information sous le lien <https://www.bnpparibas-am.com/fr/sustainability-bnpp-am/>